

Demande de visa O-A

Pour le visa O-A, les ressortissants étrangers **retraités** souhaitant rester **1 an en Thaïlande** peuvent bénéficier de ce visa, à partir de **50 ans**.

Documents à fournir :

- 3 photos d'identité en couleur (3,5 x 4,5 cm), prise dans les 6 derniers mois
- 2 copies de la carte d'identité belge ou luxembourgeoise
- 2 formulaires de demande de visa complétés et signés
- Passeport valable 18 mois minimum + 2 copies
- Certificat médical qui mentionne « pas de maladies contagieuses » (scan ou version électronique n'est pas acceptée) + 1 copies
- Extrait du casier judiciaire (scan ou version électronique n'est pas acceptée) + 1 copies
- Certificat de résidence en Belgique + 1 copie
- 2 copies de la réservation du ticket d'avion (aller)
- 2 copies d'une réservation d'hôtel OU une lettre/mail d'invitation de quelqu'un en Thaïlande + copie de sa carte d'identité + preuve que cette personne habite en Thaïlande OU une copie des documents de votre propriété en Thaïlande
- **Attestation originale** (scan ou version électronique n'est pas acceptée) de la banque, avec au moins 800.000 baths ou min. 25.000 € (+1 copie) sur un compte bancaire en Thaïlande ou Belgique), + 2 copies des extraits de compte bancaires des 3 derniers mois de **ce compte** OU **Attestation Originale** d'un revenu mensuel (pension) équivalent à minimum 65,000 Baht net/mois, ainsi que les extraits bancaires des 3 derniers mois qui prouvent le montant mentionné dans l'attestation + 1 copie. La communication doit mentionner qu'il s'agit de votre pension mensuelle. + 1 copie
- Curriculum Vitae en anglais + 1 copie
- 170€ à payer cash

Chaque entrée de visa O-A permet de rester 1 an en Thaïlande. Il est néanmoins obligatoire de se présenter tous les 3 mois auprès du service de l'immigration de votre ville.

Veuillez noter que ces **documents** sont **OBLIGATOIRES** pour une demande de visa et que nous ne prendrons **PAS** en compte votre demande si un ou plusieurs documents sont manquants!

LE CONSUL PEUT DEMANDER D'AUTRES DOCUMENTS SI JUGÉ NÉCESSAIRE

Les demandes de visa se font du lundi au vendredi de **9h30 à 12h00 SEULEMENT**

Les retraits des visas se font du lundi au vendredi de **14h00 à 15h00 SEULEMENT**

Veuillez noter qu'il n'y a pas de service de photocopies à l'ambassade

Royal Thai Embassy
Chaussée de Waterloo 876
1000 Brussels
Tel: 02 640 68 10
Fax: 02 648 30 66
Website: www.thaiembassy.be

18/09/2019